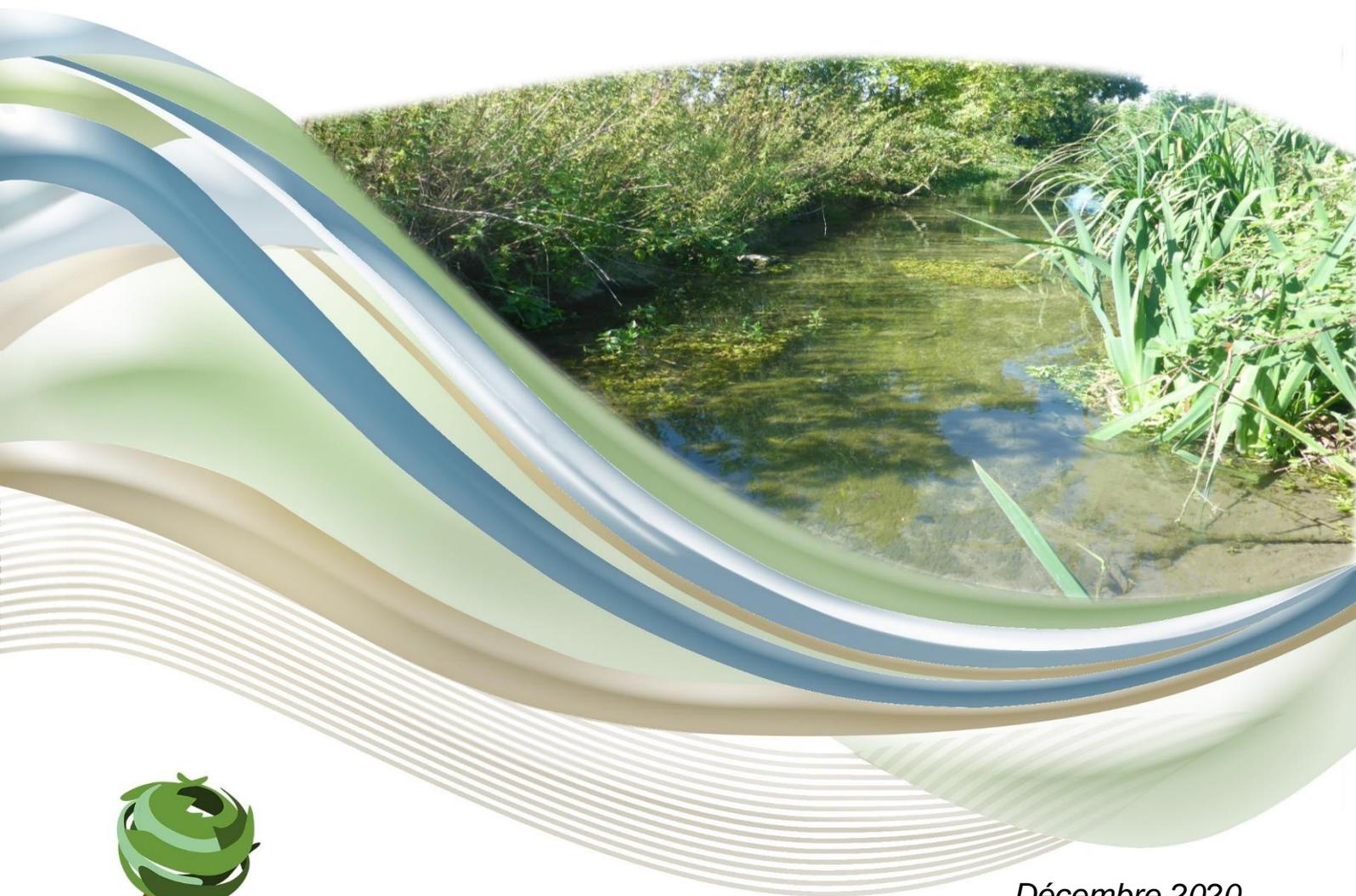


SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
LA VALLEE DE L'YEVRE - SIVY



Evaluation de la qualité biologique de l'Ouatier à Rians (18)

Situation avant travaux



Siège social – Agence Normandie-Maine
3, Place de la Lice - BP 80073
72403 LA FERTE-BERNARD cedex 3
Tél. 02.43.60.19.96.
info@sarl-rive.fr

Agence Centre - Val de Loire
11 Quai Danton,
37500 CHINON
Tél. 02.47.93.95.97.
info.chinon@sarl-rive.fr

Décembre 2020



Référence opération :

CHI427

Version :

V1_12_2020

Intervenants SARL RIVE :

- Responsable IBG : Jérémie Blémus
- Responsable IBD : Jérémie Blémus
- Responsable IPR : François Colas

Pour tout renseignement sur ce projet, vous pouvez contacter :



Jérémie Blémus

Chargé d'études en hydrobiologie

Tel : 07 85 64 59 64

11 quai Danton
37500 Chinon FRANCE

Jeremie.blemus@sarl-rive.fr

Chef de projet

SARL RIVE
Etude - Conseil - Ingénierie
11 Quai Danton
37500 CHINON
RCS LE MANS 433 888 609 - APE 7112 B

Gérant de la SARL RIVE

SARL RIVE
Hydrosystèmes continentaux
Etude - Conseil - Ingénierie
Bomivet Pontons - 37500 CHINON
Tél. : 02 47 93 95 97 - Fax : 02 43 71 83 16

SOMMAIRE

<i>Etude du peuplement piscicole</i>	4
<i>Etude du peuplement d'invertébrés aquatiques</i>	13
<i>Etude du peuplement diatomique</i>	19
<i>Synthèse des résultats</i>	24
<i>Annexes</i>	26

Les résultats des prestations réalisées par RIVE sur l'Ouatier à Rians (18) en 2020 sont présentés dans ce présent rapport d'analyse.

Les méthodologies relatives à chaque prestation sont détaillées dans un mémoire explicatif joint à ce compte rendu.

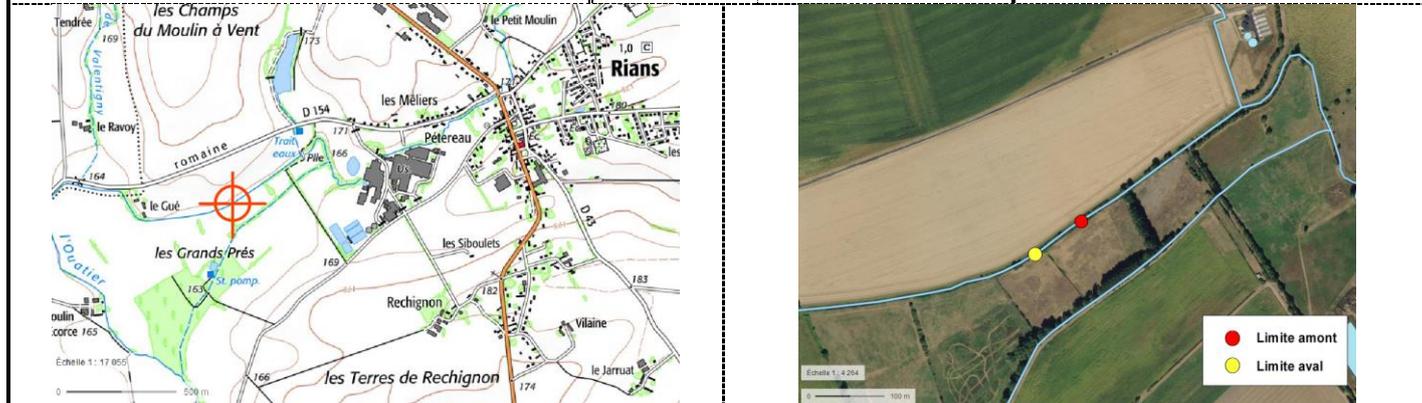
ÉTUDE DU PEUPLEMENT PISCICOLE

IPR

FICHE STATION	L'Ouatier à Rians (avant travaux)	Station : OUA_RIA	
---------------	--	-------------------	---

Identification de la station et du site de prélèvement

Cours d'eau : L'Ouatier à Rians	Coordonnées du site de prélèvement (Lambert 93) :	Amont : X : 669491 Y : 6675916	Localisation détaillée : -
Référence station : OUA_RIA		Aval : X : 669425 Y : 6675871	
Commune/Dépt. : Rians / 18			
Lieu-dit : En aval de la station de traitement			



Description du site de prélèvement



Pressions anthropiques	Morphologie	Hydrologie / Hydraulique		
	Modifications morphologiques : Oui	Eau - Turbidité / Couleur : Nulle / Aucune		
	Précisions /Autres observations : Cours d'eau déplacé, rectifié et recalibré	Pollution apparente : Non	Odeur : Non	
		Pompage : Non	Rejet : Non	
	Ripisylve	Ouvrage hydraulique contraignant les écoulements : Non		
	Type d'entretien : Déséquilibré en rive droite	Précisions /		
	Précisions /Autres observations : -	Autres observations : -		

Variables morphométriques				Substrats	
Largeur mouillée moyenne (m) : 3.38		Hauteur mouillée moyenne (m) : 0.17		Recouvrement (%) :	
Largeur plein bord - lpb (m) : -		Tracé du lit : Rectiligne			
Berges		Type : Naturel			
		Profil : Uniforme			
		Hauteur (m) : -			
Faciès d'écoulement				Colmatage (Intensité / Nature) : Forte / Limon	
Type de faciès	Recouvrement (%)	Profondeur (m)	Substrat dominant		
Radier	0	-	-		
Plat légèrement lotique	25	0.13	Limon (et gravier fin)		
Plat lentique	75	0.18	Limon		
Profond	0	-	-		

Qualité des habitats		Etat de la ripisylve	
Trous, fosses :	Nulle	Rive gauche	Rive droite
Sous-berges :	Nulle	Strate dominante :	Arbres et arbustes / Herbacée
Abris rocheux :	Nulle	Largeur moyenne (m) :	Rideau / -
Embacles / souches :	Nulle	Continuité :	Continue / -
Abris végétaux aquatiques :	Faible à Moyenne	Ombrage (recouvrement) :	80 % , en raison d'une ripisylve très développée en rive gauche (rive sud).
Végétation de bordure :	Faible à Moyenne		

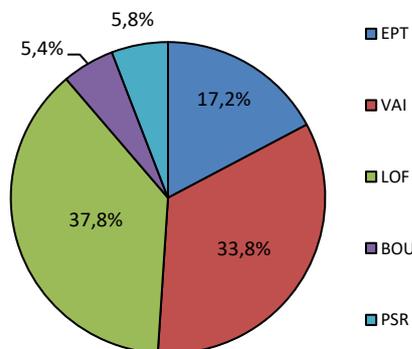
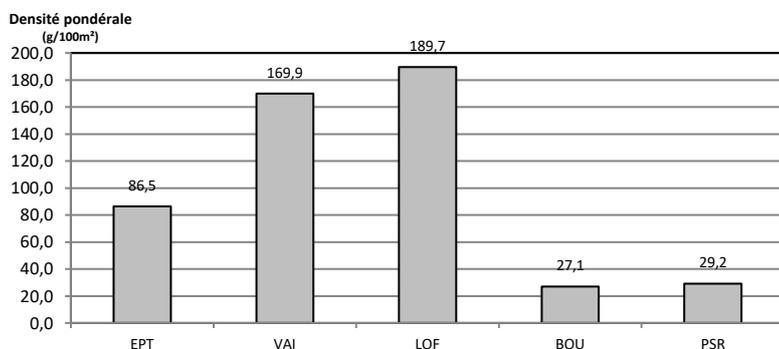
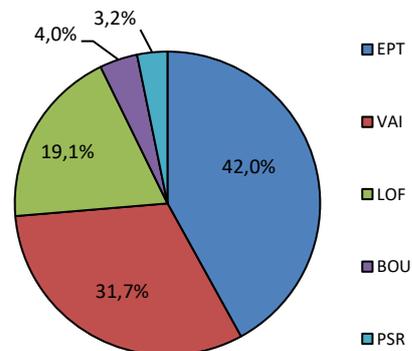
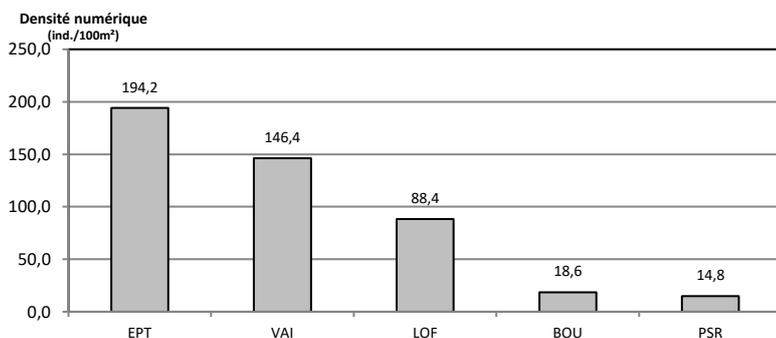
FICHE OPERATION		L'Ouatier à Rians (avant travaux)		Station : OUA_RIA			
Renseignements généraux							
Cours d'eau : L'Ouatier à Rians		Coordonnées du site de prélèvement (Lambert 93) :	Amont : X : 669491 Y : 6675916		Date de l'opération : 20/07/2020		
Référence station : OUA_RIA			Aval : X : 669425 Y : 6675871		Heure (Début) : 09H00		
Commune/Dépt. : Rians / 18					Heure (Fin) : 13H30		
Lieu-dit : En aval de la station de traitement							
Nature de l'opération / objectifs : Inventaire piscicole							
Conditions de pêche				Physico-chimie des eaux			
Régime observé : Etiage				Température de l'eau (°C) : 16.0			
Stabilité hydrologique (>10 jours) : Oui				Conductivité (µS/cm) : 609			
Conditions météorologiques : Ensoleillé				pH : 7.95			
Turbidité relative / Visibilité du fond : Nulle / Très bonne				Oxygène dissous (mg/l) : 8.95			
Accessibilité au sein du cours d'eau : Très bonne				Oxygène saturation (%) : 95.8			
Renseignements sur la pêche							
Responsable de la pêche : F. COLAS				Nombre d'opérateurs : 4			
Longueur/ Surface pêchée (m/m²) : 78 / 263.6				1 ^{er} : 36			
Méthode de prospection : Complet				2 ^{ème} : 24			
Mode de prospection : Pieds				3 ^{ème} : -			
Espèces cibles : Toutes				Amont : Oui - Filet			
				Aval : Oui - Filet			
Matériel							
Type d'équipement : Portatif (IG600 TL)				Nombre d'anodes : 1			
Tension (V) : 170				Nombre d'épuisettes : 2			
Intensité (A) : -				Maille d'épuisette (mm) : 4.5			
Puissance (kW) : -				Diamètre anode (cm) : 35			
Conditions de pêches & Bilan sur la réalisation de la pêche							
							
Aperçu de la pêche				Aperçu de la pêche			
Les conditions hydrologiques et hydrauliques étaient favorables à la réalisation de la pêche.							
Gestion halieutique							
Catégorie piscicole : 1ère				Si repeuplement :			
Domanialité : Privé				Espèces		-	
Détenteur du droit de pêche : Privé				Stade		-	
Repeuplement sur la station : Non				Quantités		-	
Repeuplement sur le bassin : Non				Date(s)		-	
				Lieux		-	

Résultats de capture

ESPECES		DONNEES BRUTES									DONNEES ESTIMEES (Méthode de De Lury*)				
		EFFECTIF			DENSITÉ		BIOMASSE				EFFICACITÉ %	EFFECTIF	DENSITÉ ind./100m ²	BIOMASSE	
		P1	P2	TOTAL	ind./100m ²	%	g	g/100m ²	%	g				g/100m ²	
Epinochette <i>Pungitius pungitius</i>	EPT	297	215	512	194,2	42,0	228,0	86,5	17,2	28	512	194,20	228,0	86,5	
Vairon <i>Phoxinus phoxinus</i>	VAI *	280	106	386	146,4	31,7	448,0	169,9	33,8	62	451	170,91	522,9	198,4	
Loche franche <i>Nemacheilus barbatulus</i>	LOF *	156	77	233	88,4	19,1	500,0	189,7	37,8	51	308	116,85	661,1	250,7	
Bouvière <i>Rhodeus sericeus</i>	BOU *	37	12	49	18,6	4,0	71,5	27,1	5,4	68	55	20,77	79,9	30,3	
Pseudorasbora <i>Pseudorasbora parva</i>	PSR	24	15	39	14,8	3,2	77,0	29,2	5,8	38	39	14,8	77,0	29,2	
TOTAUX					1219	462,4		1324,5	502,4		1364	517,5	1568,9	595,1	
RICHESSSE PISCICOLE SPECIFIQUE		5													

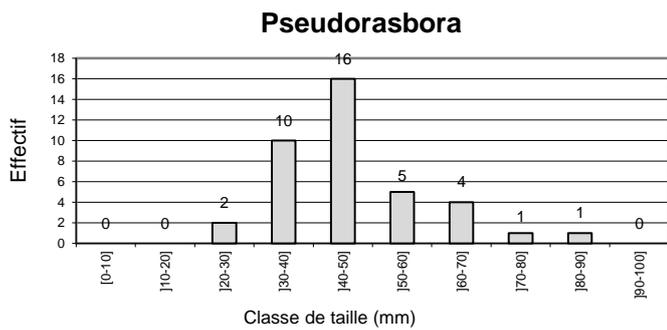
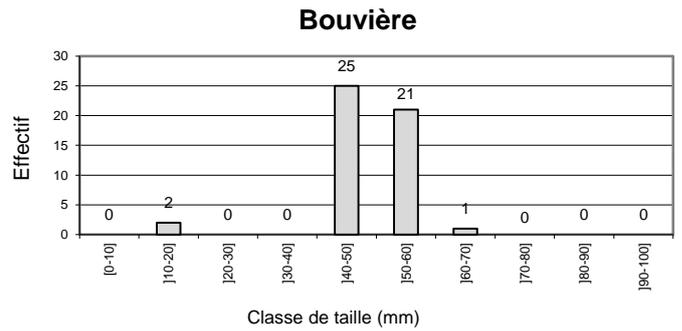
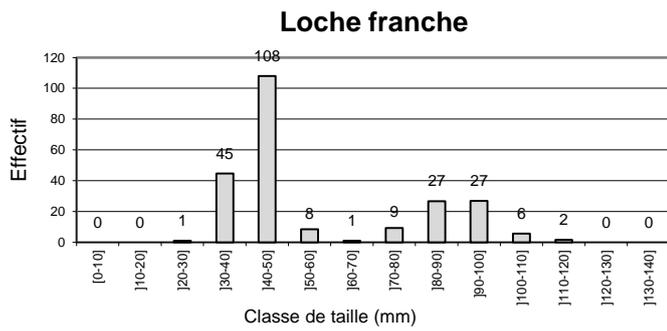
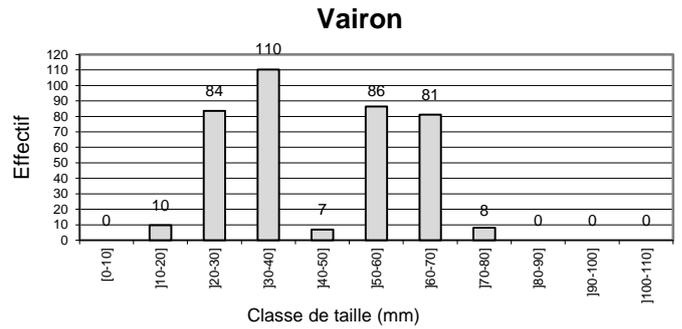
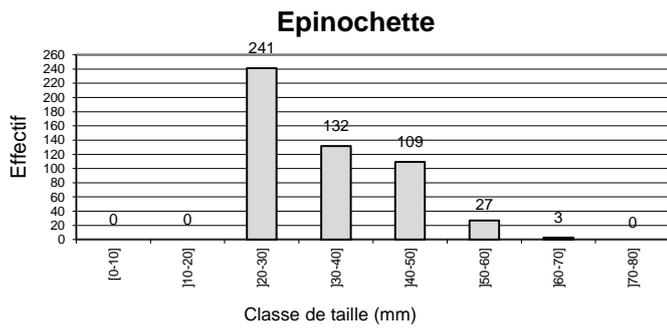
* Effectif estimé pour les espèces respectant les conditions de Seber et Lecren (1967)

Densités numériques et pondérales observées





Répartition des effectifs spécifiques de captures par classes de taille



FICHE RESULTATS 3/4	L'Ouatier à Rians (avant travaux)	Station : OUA_RIA	20/07/2020	
---------------------	--	--------------------------	------------	---

Etat sanitaire

Les poissons pêchés à l'électricité sur la station en Juillet 2020 étaient globalement en bon état sanitaire.

Valeur patrimoniale

Espèces	CODE	Niveau national		Niveau international	
		Liste rouge	Arrêté du 08/12/88	Convention de Berne	Directive Habitat/Faune/Flore
Bouvière <i>Rhodeus sericeus</i>	BOU	VU	X	Annexe III	Annexe II
Epinochette <i>Pungitius pungitius</i>	EPT				
Loche franche <i>Nemacheilus barbatulus</i>	LOF				
Vairon <i>Phoxinus phoxinus</i>	VAI				
Pseudorasbora <i>Pseudorasbora parva</i>	PSR	Espèce indésirable			

Liste rouge :

- **CR** = En danger critique d'extinction
- **EN** = En danger
- **VU** = Vulnérable
- **NT** = Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

Arrêté du 08/12/88 : Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national. Elle indique les espèces pour lesquelles la destruction ou l'enlèvement des œufs, ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers et notamment pour leur reproduction, sont interdits, en tout temps sur tout le territoire national.

Convention de Berne (1979) : Elle a pour but d'assurer la conservation de la flore et de la faune sauvage et de leurs habitats naturels.

- **Annexe III :** qui concerne les espèces dont l'exploitation doit être réglementée en vue de leur protection.

Directive Habitat : Elle a pour objet d'assurer le maintien de la diversité biologique par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore.

- **Annexe II :** qui dresse une liste des espèces végétales et animales pour la désignation des Zones Spéciales de Conservation (ZSC),
- **Annexe IV :** qui dresse une liste des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte. Cette liste a été élaborée sur la base de l'annexe II de la Convention de Berne.
- **Annexe V :** qui concerne les espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

FICHE RESULTATS 4/4	L'Ouatier à Rians (avant travaux)	Station : OUA_RIA	20/07/2020	
---------------------	--	-------------------	------------	---

INDICE POISSONS RIVIERE - IPR - (NF T90-344)

Variables environnementales

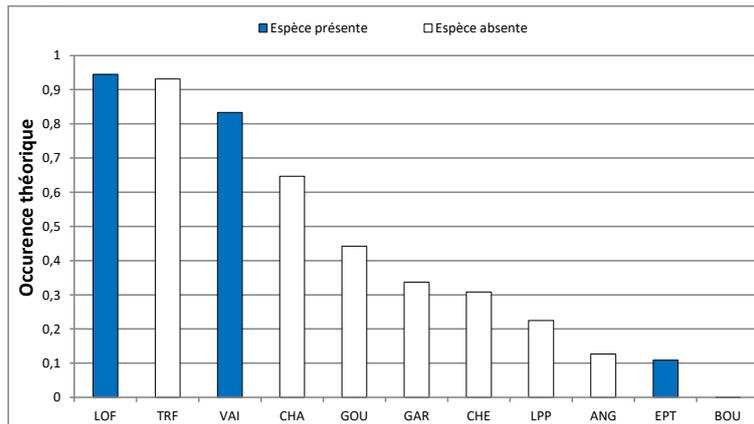
Variables environnementales									
Surface échantillonnée (m ²)	Surface du bassin versant drainé (Km ²)	Distance à la source (Km)	Largeur moyenne en eau (m)	Pente du cours d'eau (‰)	Profondeur moyenne (m)	Altitude (m)	Température moyenne de juillet (T _{JUILLET})	Température moyenne de janvier (T _{JANVIER})	Unité hydrologique (HU)
263,6	10,8	2,8	3,38	1,68	0,17	165	20,17	3,81	LOIR

Résultats de l'IPR et des métriques associées

	Métriques d'occurrence			Métriques d'abondance				Indice Poisson Rivière (NF T 90-344) ▼	Classe de Qualité : Très mauvaise
	Nombre total d'espèces (NTE)	Nombre d'espèces lithophiles (NEL)	Nombre d'espèces rhéophiles (NER)	Densité d'individus tolérants (DIT)	Densité d'individus omnivores (DIO)	Densité d'individus invertivores (DII)	Densité totale d'individus (DTI)		
Valeurs théoriques	6,13	2,94	1,69	0,11	0,04	0,33	0,70	56,76	
Valeurs observées	4,00	1,00	0,00	0,59	1,13	0,00	2,92		
Scores associés aux métriques	2,12	6,89	9,84	3,69	8,37	22,01	3,84		

Occurrences théoriques/observées

Probabilité théorique de présence des espèces piscicoles observées sur la station et celle des espèces absentes mais présentant une forte probabilité théorique de présence :

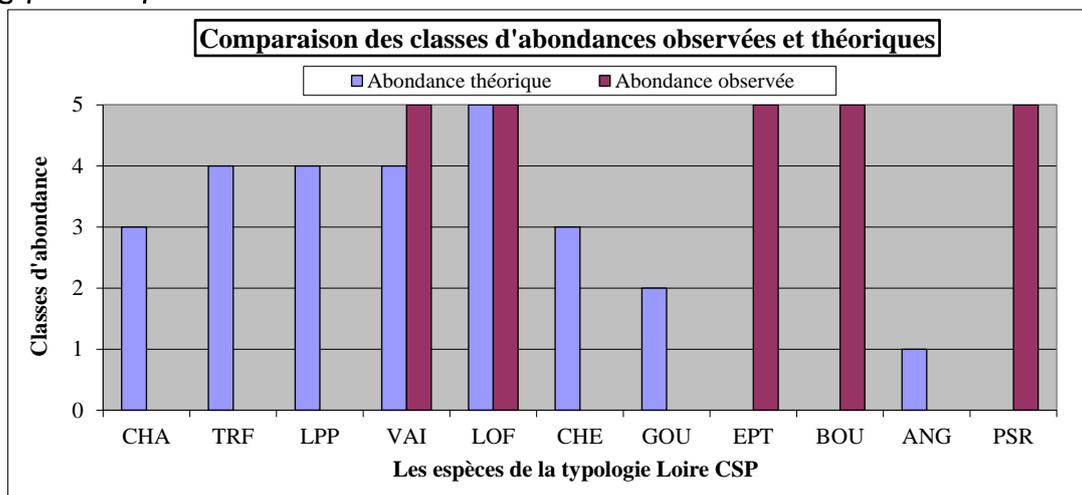


	LOF	TRF	VAI	CHA	GOU	GAR	CHE	LPP	ANG	EPT	BOU
Probabilité théorique de présence des espèces	0,95	0,93	0,83	0,65	0,44	0,34	0,31	0,23	0,13	0,11	0,00
Présence observée sur la station (1-oui / 0-non)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Effectif capturé au 1er passage (Nbre d'individus)	156	0	280	0	0	0	0	0	0	297	37

Abondances théoriques/observées

Niveau typologique théorique :

B4





BILAN SUR LA QUALITE PISCICOLE & ECOLOGIQUE DE LA STATION

Qualité habitationnelle de la station :

Sur la station, les anciens travaux de rectification et de recalibrage ont profondément marqué l'Ouatier qui présente une qualité hydromorphologique très dégradée. Le cours d'eau est ainsi caractérisé par un tracé rectiligne, une section uniforme, des écoulements majoritairement lenticques et un substrat essentiellement limoneux ($\approx 65\%$) et donc peu biogène.

Par ailleurs, la station est dénuée de faciès profond ou courant (prédominance de plat lenticque ($\approx 75\%$) à légèrement lotique ($\approx 25\%$)), de sous-berges (en raison notamment d'une trop faible dynamique hydraulique liée aux surlageurs du cours d'eau) ou encore d'abris rocheux (qui pourraient profiter aux espèces pétricoles).

Les seuls habitats structurants de la station sont représentés par quelques groupements de végétation (myosotis, ache faux-cresson...) au droit des secteurs plus éclairés (ripisylve plus éparse).

Qualité du peuplement piscicole :

En situation de référence, un peuplement piscicole de type salmonicole est attendu sur la station, c'est à dire un peuplement piscicole constitué de la Truite fario et de ses principales espèces accompagnatrices (Chabot, Lamproie de planer, Vairon et Loche franche).

L'Indice Poisson Rivière (IPR) fait état d'une qualité piscicole « Très Mauvaise » avec un score de 56.76. Ces résultats sont en accord avec la qualité hydromorphologique (habitationnelle) très dégradée de la station qui ne peut permettre le développement d'un peuplement équilibré de type « salmonicole ».

En détails, les principales métriques responsables de la dégradation de l'IPR sont les suivantes :

- **L'absence d'individus invertivores (que sont le Chabot et la Truite fario) affecte considérablement le score de l'IPR (à hauteur de 39%) au travers de la métrique DII (Densité d'Individus Invertivores).** La présence du Chabot est intimement liée à la qualité granulométrique du matelas alluvial. Cette espèce pétricole vit cachée en journée au sein des interstices formés par les graviers, cailloux, pierres... qui composent ce matelas alluvial. Au fur et à mesure de sa croissance, le Chabot va ainsi occuper des micro-habitats de plus en plus importants. Ainsi, sur la station, étant donné l'absence d'interstices oxygénés adaptés, le Chabot ne peut s'y reproduire, s'y développer ou simplement s'y maintenir.
- **Un nombre d'espèces rhéophiles (métrique NER) et lithophiles (NEL) insuffisant en raison, là encore, de l'absence de la Truite fario (espèce rhéophile R et lithophile L) et du Chabot (R/L).** Ces métriques affectent l'IPR à hauteur respective de 17% et 12%.
- **Une densité excessive d'individus omnivores (métrique DIO) d'un facteur 28 en raison de la densité excessive en Epinochette, espèce dominante du peuplement piscicole.** En excès, cette espèce est révélatrice d'un milieu déséquilibré. L'Epinochette affectionne des milieux lenticques et riches en végétation aquatique (dont les systèmes algales observés sur la station) au sein de laquelle elle s'abrite, se développe et se reproduit. Cette métrique affecte l'IPR à hauteur de 15 %.
- **Une surabondance en individus tolérants (métrique DIT) d'un facteur 5 en raison principalement de la surabondance en Loche franche.**

Par ailleurs, en sus de l'absence de certaines espèces très attendues en situation de référence (Chabot notamment), on note en parallèle la présence d'espèces non attendues ou très peu attendues. Ce sont l'Epinochette (évoquée ci-avant), la Bouvière et le Pseudorasbora :

La Bouvière est classée Vunérable au niveau national et est notamment inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat. Toutefois, cette espèce est caractéristique d'un niveau typologique de type B8, c'est-à-dire une espèce que l'on rencontre principalement sur les grands cours d'eau de plaine, donc en position très aval des bassins versants : en situation de référence, cette espèce n'a donc pas lieu d'être présente sur la station. Sa présence s'explique par la dominance de faciès lenticques à substrat limoneux qui profite au développement de la Bouvière, mais qui profite également et surtout à la présence des unionidés (moule d'eau douce), hôte indispensable à la reproduction de la Bouvière.

Le Pseudorasbora (espèce non prise en compte par l'IPR) a été capturé en densité non négligeable. Il constitue une espèce indésirable à plusieurs titres. En effet, le Pseudorasbora possède une croissance rapide, est très opportuniste, est ubiquiste (on le retrouve dans des milieux variés) et peut exercer une prédation excessive sur les pontes des autres espèces. De plus, il est porteur sain d'un parasite (*Sphaerothecum destruens*) qu'il peut transmettre à d'autres espèces de poissons : ces derniers seront atteints de mycoses internes pouvant aller jusqu'à la mort du poisson infecté. Cette espèce, qui est au centre de nombreuses études scientifiques, doit donc être surveillée.

In fine, l'altération du peuplement piscicole (grande dérive typologique) est à mettre en relation avec la qualité hydromorphologique très dégradée de la station.

FICHE DIAGNOSTIC

L'Ouatier à Rians (avant travaux)

Station : OUA_RIA

20/07/2020



ATLAS PHOTOGRAPHIQUE



Loche franche



Vairon



Epinochette



Bouvière



Pseudorasbora

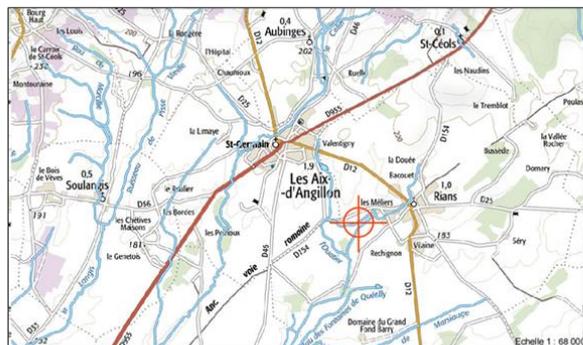
ÉTUDE DU PEUPELEMENT D'INVERTEBRES AQUATIQUES

MPCE

SITE DE PRELEVEMENT	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
----------------------------	----------------------------	-------------	---

Renseignements généraux et Localisation

Cours d'eau : Ouatier	Coordonnées du site (Lambert 93) : Amont : X : 669489 Y : 6675915	Date : 13/07/2020
Réf. Station : OUA_RIA	Aval : X : 669441 Y : 6675881	Heure : 11:00
Commune/Dépt : RIANS / 18		Opérateur : Jérémie Blémus
Lieu-dit : Le Gué		



Photographies du site de prélèvement

Vue du site de prélèvement (amont)



Vue du site de prélèvement (aval)



Physico-chimie		Hydrologie	
Température Air (°C) :	25	Régime annuel :	Pluvial
Température Eau (°C) :	15,8	Régime observé :	Étiage
Oxygène dissous (mg/L) :	10,67	Stabilité hydrologique :	> 10 jours
Oxygène - saturation (%) :	10,5	Aspect / Couleur :	Incolore
pH (unité pH) :	8,10	Turbidité relative :	Nulle
Conductivité (µS/cm) :	650	Odeur :	Sans

Hydromorphologie

Variables morphométriques :

Largeur mouillée moyenne (m) :	3,00
Hauteur mouillée moyenne (m) :	0,25
Largeur plein bord - lpb (m) :	7,00
Tracé du lit :	Sub-rectiligne

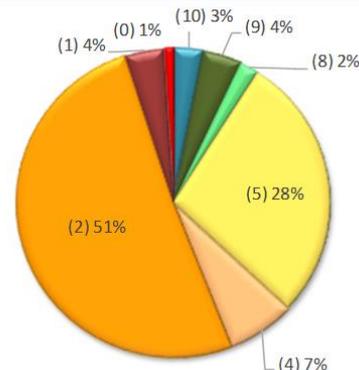
Qualité de l'habitat

Diversité des écoulements :	Faible
Faciès dominant :	Plat lentique
Colmatage :	Moyen

Substrats (%) :

(Habitabilité) Nature substrat

- (11) Bryophytes
- (10) Spermaphytes immergés
- (9) Litière
- (8) Racines / Bois
- (7) Pierres, Galets (25 à 250 mm)
- (6) Blocs (>250 mm)
- (5) Graviers (2 à 25 mm)
- (4) Spermaphytes émergents
- (3) Vases (<0.1 mm)
- (2) Sables et limons (0.1 à 2 mm)
- (1) Algues
- (0) Surfaces uniformes dures



MODALITES PRELEVEMENT	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
------------------------------	----------------------------	-------------	---

Renseignements généraux

Cours d'eau :	OUATIER	Coordonnées du site (Lambert 93) :	Amont :	X : 669489	Date : 13/07/2020
Réf. Station :	OUA_RIA		Y : 6675915	Heure : 11:00	
Commune/Dépt :	RIANS / 18		Aval :	X : 669441	Opérateur : Jérémie Blémus
Lieu-dit :	Le Gué		Y : 6675881		

Tableau d'échantillonnage

Classe de vitesse			N2	N6	N5	N3	N1	
Vitesse superficielles (en cm/s)			V	V>150	150>V>75	75>V>25	25>V>5	V<5
Supports	% REC	S	—	—	—	—	—	—
Bryophytes	0,0%	11						
Spermaphytes immergés	3,0%	10				MA1		
Débris organiques grossiers (litière)	4,0%	9						MA2
Chevelus racinaire, supports ligneux	2,0%	8						MA3
Pierres, galets (25 mm < ϕ < 250 mm)	0,0%	7						
Blocs (ϕ > 250 mm)	0,0%	6						
Granulats grossiers (2.5 mm < ϕ < 25 mm)	28,0%	5					DH1	DS2-DS4
Spermaphytes émergents	7,0%	4						DH2
Sédiments fins organiques « vases » ($\phi \leq 0,1$ mm)	0,0%	3						
Sables et limons $\phi < 2,5$ mm	51,0%	2					DS3-DH4	DH3-DS1
Algues	4,0%	1					MA4	
Surfaces uniformes dures	1,0%	0						

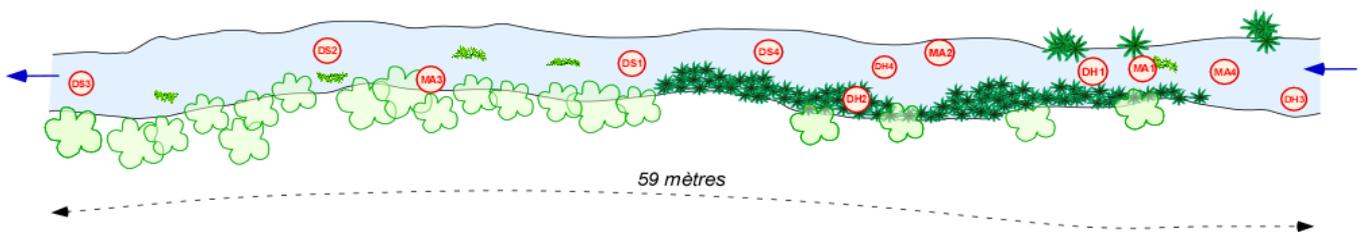
Habitats dominants :	D1	D2	D3
----------------------	----	----	----

	DH1	DH2	DH3	DH4	DS1	DS2	DS3	DS4	MA1	MA2	MA3	MA4
Surber (s) / Haveneau (H)	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Visibilité (%)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Schema du site de prélèvement

LEGENDE

<p>Faciès d'écoulement :</p> <p>R : Radier PL : Plat Lentique PC : Plat Courant M : Mouille : Délimitation des faciès</p>	<p>Végétation :</p> <p> Hydrophytes  Hélophyte  Ripisylve</p>	<p>Zones hors d'eau :</p> <p> Banquette de vase  Banquette de sable  Banquette de pierres</p>	<p>Divers éléments :</p> <p> Bloc  Encombre</p>	<p> Echantillon  Sens d'écoulement  Longueur du site</p>
--	---	---	---	---



LISTE FAUNISTIQUE	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
--------------------------	----------------------------	-------------	---

Renseignements généraux

Cours d'eau :	OUATIER	Coordonnées du site (Lambert 93) :	Mont : X : 669489 Y : 6675915 Aval : X : 669441 Y : 6675881	Date :	13/07/2020
Réf. Station :	OUA_RIA			Heure :	11:00
Commune/Dépt :	RIANS / 18			Opérateur :	Jérémie Blémus
Lieu-dit :	Le Gué				

Liste faunistique

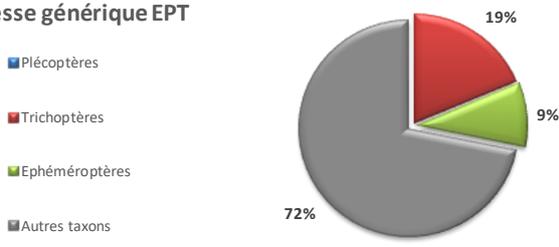
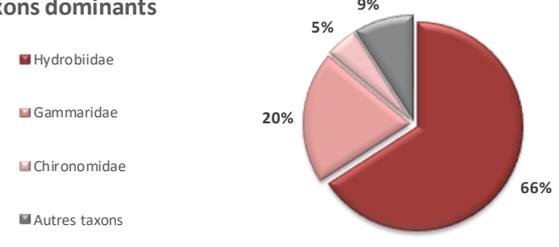
TAXONS ORDRE - Famille - Genre	GFI	BMWP	OVIVIPARITE	POLYVOLTINISME	ECHANTILLONS												Effectif échantilloné	
					Phase B				Phase C				Phase A					
					DH1	DH2	DH3	DH4	DS1	DS2	DS3	DS4	MA1	MA2	MA3	MA4		
TRICHOPTERES																	100	
Glossosomatidae	7	7	0,00	0,20				7		3	5						15	
<i>Agapetus</i>							7		3	5								
Goeridae	7	10	0,00	0,00			13	1		9						1	24	
<i>Silo</i>			0,00	0,00			13	1		9						1		
Hydropsychidae	3	5	0,00	0,39	1		2		1	5	1	8				2	20	
<i>Hydropsyche</i>			0,00	0,50	1		2		1	5	1	8				2		
Leptoceridae	4	10	0,00	0,06	1		3	8	7	10	4	1	1			3	38	
<i>Athripsodes</i>			0,00	0,00	1		3	8	7	10	4	1	1			3		
<i>Mystacides</i>			0,00	0,00			3											
Sericostomatidae	6	10	0,00	0,35													3	
<i>Sericostoma</i>			0,00	0,17														
EPHEMEROPTERES																	105	
Baetidae	2	4	0,09	0,65		4		13			7		13				37	
<i>Baetis</i>			0,00	0,60		4		13			7		13					
Caenidae	2	7	0,00	0,51		7	1	3		9	4	2	11	6	6	11	7	67
<i>Caenis</i>			0,00	0,75		7	1	3		9	4	2	11	6	6	11	7	
Ephemerellidae	3	10	0,00	0,13							1						1	
<i>Seratella (Ephemerella)</i>											1							
COLEOPTERES																	154	
Elmidae	2	5	0,00	0,00	22	1	1	12	17		14	14	28	5	13	24	151	
<i>Elmis</i>			0,00	0,00	7	1	1	4	4		3	6	8	5	13	11		
<i>Esolus</i>			0,00	0,00				2			1							
<i>Limnius</i>			0,00	0,00	4			4	5		8	4	13			5		
<i>Oulimnius</i>			0,00	0,00	11			2	8		2	4	7			8		
Haliplidae		5	0,00	0,75		1									1		2	
<i>Halipus</i>			0,00	0,75		1									1			
Hydraenidae			0,00	0,25									1				1	
<i>Hydraena</i>			0,00	0,25									1					
DIPTERES																	358	
Chironomidae	1	2	0,10	0,51	6	48	128	4	66	32	14	10	2	26	16	2	354	
Limoniidae			0,00	0,25				1			1						2	
Tabanidae			0,00	0,00						1		1					2	
ODONATES																	7	
Platycnemididae		6				4									3		7	
<i>Platycnemis</i>			0,00	0,00		4									3			
MEGALOPTERES																	5	
Sialidae		4					5										5	
<i>Sialis</i>			0,00	0,00			5											
AMPHIPODES																	1462	
Gammaridae	2	6	1,00	0,87	300	17	5	30	33	133	40	354	232	92	56	170	1462	
<i>Gammaridae. nd</i>					115			7	4	45	5	30		15	6	25		
<i>Gammarus</i>			1,00	1,00	185		3	4	4	20		324		32		40		
<i>Echinogammarus</i>			1,00	1,00		17	2	23	25	68	35		232	45	50	105		
ISOPODES																	16	
Asellidae	1	3	1,00	0,71			1		1			3		1	10		16	
<i>Asellidae. nd</i>							1		1			3		1	10			
BIVALVES																	66	
Sphaeriidae	2	3	1,00	0,50	1			7	16	18	6	7		5		5	65	
<i>Sphaerium</i>			1,00	0,50	1			1	16	18	6	7		4		5		
<i>Pisidium</i>			1,00	0,50				4						1				
Unionidae	2	6	1,00	0,00						1							1	
GASTEROPODES																	4759	
Hydrobiidae	2	3	0,34	0,27	12	424		820	900	160	720	160	262	168	520	590	4736	
<i>Potamopyrgus</i>			1,00	0,75	12	424		820	900	160	720	160	262	168	520	590		
Planorbidae	2	3	0,00	0,03		1	1						6	2	13		23	
ACHETES																	78	
Erpobdellidae	1	3	0,00	0,00	10	1					1	4	4	2		4	26	
Glossiphoniidae	1	3	0,61	0,08	24	4	1			5		3	8	3	1	3	52	
OLIGOCHETES																	4	
HYDRACARIENS						1											1	
Effectif total																	7115	
Variété (famille)																	26	
Variété (genre)																	32	

RESULTATS / ANALYSE	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
---------------------	---------------------	------	---

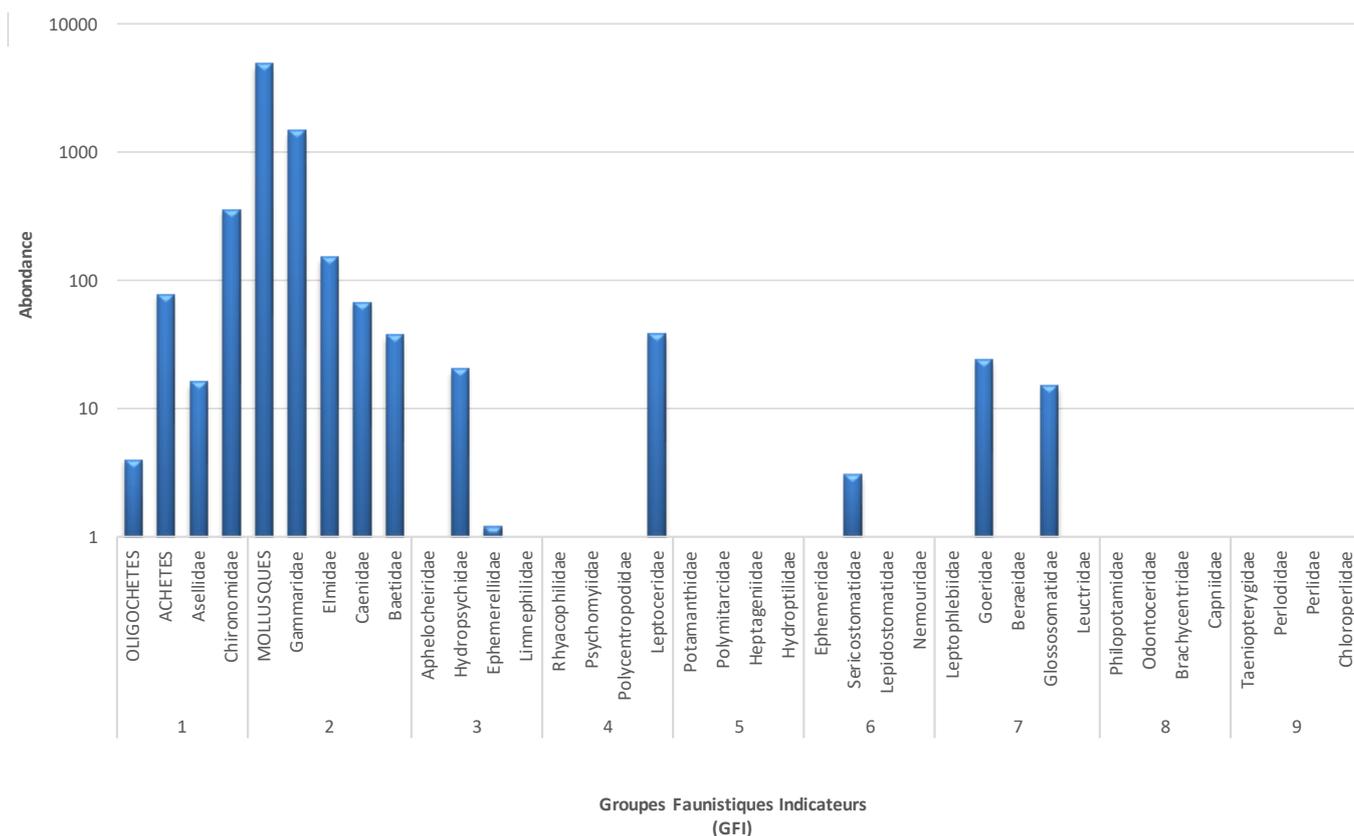
Renseignements généraux

Cours d'eau :	OUATIER	Coordonnées du site (Lambert 93) :	Amont :	X : 669489	Date : 13/07/2020
Ref. Station :	OUA_RIA		Y : 6675915	Heure : 11:00	
Commune/Dépt :	RIANS / 18		Aval :	X : 669441	Opérateur : Jérémie Blémus
Lieu-dit :	Le Gué		Y : 6675881		

Résultats de l'analyse

Score IBGN (/20) (EQR)	13,0	0,75	Score I2M2 V1.0.6 (EQR)	0,20
Variété IBGN (8 pvts) :	22		ASPT (EQR brute) I2M2 V1.0.6 :	0,34 5,19
Groupe Faunistique Indicateur (GFI) :	Goeridae	7	Polyvoltinisme (EQR brute) I2M2 V1.0.6 :	0,29 0,41
Robustesse IBGN (/20) (EQR) :	13,0	0,75	Ovoviviparite (EQR brute) I2M2 V1.0.6 :	0,00 0,36
GFI robustesse IBGN :	Glossomatidae	7	Diversité Shannon (EQR brute) I2M2 V1.0.6 :	0,15 1,94
Richesse (famille genre) [phases A,B,C] :	26	32	Richesse (EQR brute) I2M2 V1.0.6 :	0,23 32
Equitabilité Pielou (/1) [phases A,B,C] :	0,40		Abondance :	7193
Diversité Shannon (Bits) [phases A,B,C] :	1,99		Diversité maximale (Bits) :	5,00
			Diversité minimale (Bits) :	0,06
Dominance Simpson (/1) [phases A,B,C] :	0,46		Taxon dominant :	65,8% <i>Hydrobiidae</i>
Richesse générique EPT 			Taxons dominants 	
% EPT (famille / genre / individus) :	30,8%	28,1%	2,8%	
	Indice Habitat (/20)			10,8

Répartition des taxons indicateurs



INTERPRETATION	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
----------------	---------------------	------	---

Renseignements généraux

Cours d'eau : OUATIER	Coordonnées Amont : X : 669489	Date : 13/07/2020
Réf. Station : OUA_RIA	Y : 6675915	Heure : 11:00
Commune/Dépt : RIANs / 18	(Lambert 93) : Aval : X : 669441	Opérateur : Jérémie Blémus
Lieu-dit : Le Gué	Y : 6675881	

Qualité biologique du peuplement

Pour rappel :

- La note équivalent IBGN est calculée à partir du Groupe Faunistique Indicateur (GFI) le plus élevé et de la variété taxonomique sur 8 prélèvements (4 substrats dominants notés DH + 4 substrats marginaux notés MA).
- Le score de I2M2 global est la moyenne arithmétique de 17 sous indices (liés à 17 catégories de pression). Chaque sous indice correspond à la moyenne de 5 métriques exprimées en EQR et pondérées par leur capacité de discrimination par type de pression.

Le taxon du groupe indicateur retenu est le genre **Agapetus sp. (GFI 7)** appartenant à la famille des *Glossosomatidae* (Trichoptère). *Agapetus sp.* est un taxon considéré comme polluo-sensible que l'on retrouve dans des milieux pauvres en nutriments et relativement frais avec une température d'eau n'excédant généralement pas 20°C.



Source : Fabrice Parais (DREAL Normandie)
 Agapetus sp.

Classes de qualité IBG-DCE fonction de l'HER et du niveau typologique concernés par la station (arrêté du 27 juillet 2018)

CLASSE DE QUALITE ECOLOGIQUE IBG-DCE								REFERENCE ECOLOGIQUE
HER1	HER2	TYPLOGIE	TRES BON	BON	MOYEN	MEDIOCRE	MAUVAIS	
9	Général	P	1>TB>0,937	0,937>BO>0,812	0,812>MO>0,562	0,562>ME>0,312	0,312>MA>0	17/20
TABLES CALCAIRES		TP						

Classes de qualité I2M2 fonction de l'HER et du niveau typologique concernés par la station (arrêté du 27 juillet 2018)

CLASSE DE QUALITE BIOLOGIQUE I2M2 (EQR)							
HER1	HER2	TYPLOGIE	TRES BON	BON	MOYEN	MEDIOCRE	MAUVAIS
9	Général	M	1>TB>0,665	0,665>BO>0,443	0,443>MO>0,295	0,295>ME>0,148	0,148>MA>0
TABLES CALCAIRES		P					
		TP					

La station obtient une note équivalent IBGN de **13/20** soit un EQR de **0.75** correspondant à un état biologique qualifié de « **MOYEN** » selon l'arrêté du 27 juillet 2018. En parallèle, avec un EQR de **0.20**, l'I2M2, le nouvel indice en vigueur depuis 2018, qualifie la station comme étant dans un état biologique « **MEDIOCRE** » d'après ce même arrêté.

Comme nous le montre le graphique présentant les classes d'abondance des taxons indicateurs, nous retrouvons 3 taxons appartenant à des groupes faunistiques indicateurs supérieurs ou égaux à 6 (groupes relativement polluo-sensibles). La présence d'un second taxon du GFI 7 rend le score IBG-DCE robuste.

Nous constatons un écart important entre le score délivré par l'IBGA et celui de l'I2M2 qui est beaucoup plus discriminant puisque la station bascule dans un état biologique "médiocre". La faible valeur de l'I2M2 s'explique par la présence de taxons ovovivipares et/ou polyvoltins et plus particulièrement les mollusques et les amphipodes qui sont très abondant sur cette station. Ces taxons font chûter la valeur de la métrique "ovoviviparité" contributive au calcul de l'I2M2.

Qualité structurelle du peuplement

Les indices caractérisant la structure du peuplement sont médiocres avec une dominance marquée à hauteur de 65,8% par un taxon en particulier : **Potamopyrgus antipodarum** (*Hydrobiidae*).

Potamopyrgus antipodarum est une espèce invasive originaire de Nouvelles-Zélande que l'on rencontre très souvent avec une forte abondance dans des milieux riches en végétaux aquatiques dont il se nourrit. Cette espèce est polluo-tolérante puisque nous la retrouvons régulièrement dans des systèmes très perturbés.

De par cette dominance élevée, nous avons ici un peuplement macrobenthique que l'on peut qualifier de peu structuré.



Source : Fabrice Parais (DREAL Normandie)
 Potamopyrgus sp.

Qualité de l'habitat

La note de l'indice habitat calculée est très moyenne : 10,8/20. Cette station présente une diversité de substrats intéressante puisque nous retrouvons 8 substrats différents mais répartis dans seulement 2 classes de vitesses lentes (V<25cm/s). De plus, le substrat dominant (sables/limons) identifié peu biogène pour la faune macrobenthique.

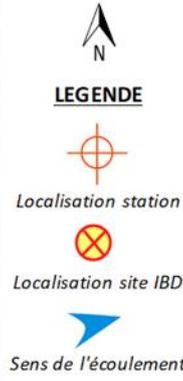
ÉTUDE DU PEUPELEMENT DIATOMIQUE

IBD

SITE DE PRELEVEMENT	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
---------------------	----------------------------	------	---

Renseignements généraux et localisation

Cours d'eau : OUARTIER	Coordonnées du site (Lambert 93) :	X : 669631	Date : 13/07/2020
Réf. Station : OUA_RIA		Y : 6676018	Heure : 11:00
Commune/Dépt : RIANs / 18			Opérateur : Jérémie Blémus
Lieu-dit : Le Gué			

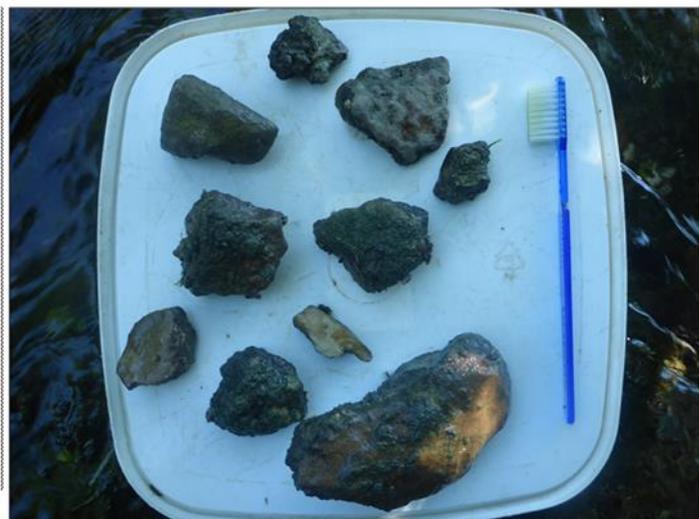


Photographie du site et support de prélèvement

Vue du site de prélèvement



Substrat(s) prélevé(s)



Caractérisation du site de prélèvement

Physico-chimie :		Hydrologie :		Hydromorphologie :		Autres informations :	
Température Air (°C) :	25	Régime hydraulique :	Étiage	Largeur plein bord (m) :	7,00	Colmatage :	Faible
Température Eau (°C) :	15,8			Largeur mouillée (m) :	3,00	Dépôts calcaires :	Moyen
Oxygène dissous (mg/L) :	10,67	Stabilité hydrologique :	> 10 jrs	Hauteur mouillée (m) :	0,25	Rec. macrophytes :	Faible
Oxygène - saturation (%) :	10,5			Facès d'écoulement :	Radier	Luminosité :	Moyenne
pH (unité pH) :	8,10	Turbidité relative :	Nulle	Vitesse dominante (m/s) :	25 < V < 75		
Conductivité (µS/cm) :	650			Substrat dominant :	Pierre		

Modalités de prélèvement

Matériel de prélèvement :	Brosse à usage unique	Substrat prélevé (nature / nombre) :	Pierre / 10	Fixateur :	Fixall'his (40%)
---------------------------	-----------------------	--------------------------------------	-------------	------------	------------------

LISTE FLORISTIQUE	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
--------------------------	----------------------------	-------------	---

Renseignements généraux

Cours d'eau : OUATIER	Coordonnées du site	X : 669631	Date : 13/07/2020
Réf. Station : OUA_RIA	(Lambert 93) :	Y : 6676018	Heure : 11:00
Commune/Dépt : RIANs / 18			Opérateur 1 : Jérémie Blémus
Lieu-dit : Le Gué			Opérateur 2 : LAURINE PEDEBOSQ

Liste floristique

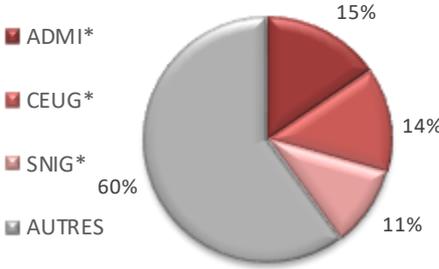
LISTE DES ESPECES	CODE OMNIDIA *	EFFECTIF	
		Nb	%
<i>Achnanthydium minutissimum</i> (Kützing) Czarnecki var. <i>minutissimum</i>	ADMI*	63	15,4%
<i>Cocconeis euglypta</i> Ehrenberg	CEUG*	57	13,9%
<i>Sellaphora nigri</i> (De Not.) C.E. Wetzel et Ector comb. nov. emend.	SNIG*	43	10,5%
<i>Amphora pediculus</i> (Kützing) Grunow var. <i>pediculus</i>	APED*	31	7,6%
<i>Mayamaea permitis</i> (Hustedt) Bruder & Medlin	MPMI*	26	6,4%
<i>Gomphonema minutum</i> f. <i>minutum</i> (Agardh) Agardh	GMIN*	24	5,9%
<i>Gomphonema pumilum</i> (Grunow) Reichardt & Lange-Bertalot var. <i>pumilum</i>	GPUM*	16	3,9%
<i>Nitzschia paleacea</i> (Grunow) Grunow in Van Heurck var. <i>paleacea</i>	NPAE*	15	3,7%
<i>Navicula cryptotenella</i> Lange-Bertalot var. <i>cryptotenella</i>	NCTE*	14	3,4%
<i>Fistulifera saprophila</i> (Lange-Bertalot & Bonik) Lange-Bertalot	FSAP*	12	2,9%
<i>ACHNANTHIDIUM</i> F.T. Kützing	ACHD	11	2,7%
<i>Nitzschia palea</i> (Kützing) W.Smith var. <i>palea</i>	NPAL*	11	2,7%
<i>Cocconeis placentula</i> Ehrenberg var. <i>placentula</i>	CPLA*	10	2,4%
<i>Gomphonema parvulum</i> var. <i>parvulum</i> f. <i>parvulum</i> (Kützing) Kützing	GPAR*	8	2,0%
<i>Encyonema ventricosum</i> (Kützing) Grunow in Schmidt & al. var. <i>ventricosum</i>	ENVE*	6	1,5%
<i>Navicula tripunctata</i> (O.F.Müller) Bory var. <i>tripunctata</i>	NTPT*	6	1,5%
<i>Navicula veneta</i> Kützing	NVEN*	5	1,2%
<i>Nitzschia archibaldii</i> Lange-Bertalot	NIAR*	4	1,0%
<i>Reimeria sinuata</i> (Gregory) Kociolek & Stoermer	RSIN*	4	1,0%
<i>Cocconeis pediculus</i> Ehrenberg	CPED*	3	0,7%
<i>Achnanthydium eutrophilum</i> (Lange-Bertalot) Lange-Bertalot	ADEU*	2	0,5%
<i>Achnanthydium laenburgianum</i> (Hustedt) Monnier Lange-Bertalot & Ector	ADLB*	2	0,5%
<i>Achnanthydium pyrenaicum</i> (Hustedt) Kobayasi	ADPY*	2	0,5%
<i>Kolbesia gessneri</i> (Hustedt) Aboal	KGES*	2	0,5%
<i>Navicula cryptocephala</i> Kützing var. <i>cryptocephala</i>	NCRY*	2	0,5%
<i>Navicula reichardtiana</i> Lange-Bertalot var. <i>reichardtiana</i>	NRCH*	2	0,5%
<i>Nitzschia acicularis</i> (Kützing) W.M.Smith var. <i>acicularis</i>	NACI*	2	0,5%
<i>Nitzschia draveillensis</i> Coste & Ricard	NDRA*	2	0,5%
<i>Nitzschia supralitorea</i> Lange-Bertalot	NZSU*	2	0,5%
<i>Planothidium lanceolatum</i> (Brébisson ex Kützing) Lange-Bertalot var. <i>lanceolatum</i>	PTLA*	2	0,5%
<i>Planothidium reichardtii</i> Lange-Bertalot & Werum	PLRC	2	0,5%
<i>Rhoicosphenia abbreviata</i> (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB*	2	0,5%
<i>Sellaphora atomoides</i> Wetzel & Ector	SEAT*	2	0,5%
<i>Sellaphora pupula</i> (Kützing) Mereschkowksy var. <i>pupula</i>	SPUP*	2	0,5%
<i>Sellaphora seminulum</i> (Grunow) D.G. Mann	SSEM*	2	0,5%
<i>Caloneis lancettula</i> (Schulz) Lange-Bertalot & Witkowski	CLCT*	1	0,2%
<i>Cocconeis placentula</i> var. <i>lineata</i> (Ehrenberg) Van Heurck	CPLI*	1	0,2%
<i>Craticula subminuscula</i> (Manguin) C.E. Wetzel & Ector	CSNU*	1	0,2%
<i>Eolimna minima</i> f. <i>anormale</i>	EOMT*	1	0,2%
<i>Fragilaria rumpens</i> (Kütz.) G.W.F. Carlson	FRUM*	1	0,2%
<i>GOMPHONEMA</i> C.G. Ehrenberg	GOMP	1	0,2%
<i>Reimeria uniseriata</i> Sala Guerrero & Ferrario	RUNI*	1	0,2%
<i>Stausosira venter</i> (Ehrenberg) Cleve & Moeller var. <i>venter</i>	SSVE*	1	0,2%
<i>Stephanodiscus hantzschii</i> f. <i>tenuis</i> (Hustedt) Håkansson et Stoermer	SSTE*	1	0,2%
<i>Ulnaria ulna</i> (Nitzsch) Compère var. <i>ulna</i>	UULN*	1	0,2%

RESULTATS / ANALYSE	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
----------------------------	----------------------------	-------------	---

Renseignements généraux

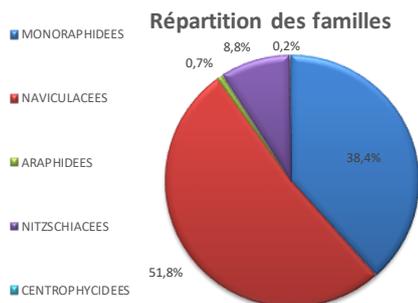
Cours d'eau : OUATIER	Coordonnées du site (Lambert 93) :	X : 669631	Date : 13/07/2020
Réf. Station : OUA_RIA		Y : 6676018	Heure : 11:00
Commune/Dépt : RIANs / 18		Opérateur : Jérémie Blémus	
Lieu-dit : Le Gué			

Résultats

Score IBD (/20) (EQR)	13,9	0,77	<i>Taxon dominant</i> CODE TAXON OMNIDIA	
NOTE IPS (/20)	12,4		<i>Achnantheidium minutissimum</i>	
ABONDANCE	409		Nb. ADMI* %	
RICHESSSE FAMILLE (Nb.)	5		63 - 15%	
RICHESSSE GENRE (Nb.)	21		TAXONS DOMINANTS 	
RICHESSSE ESPECE (Nb.)	45			
DIVERSITE (Bits)	4,34			
EQUITABILITE (/1)	0,79			
DOMINANCE (/1)	0,08			

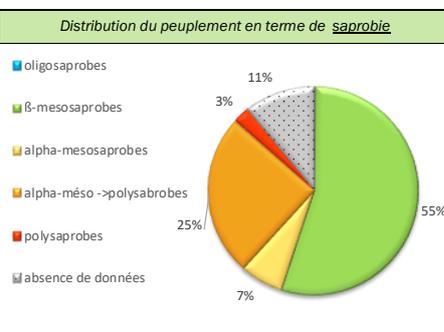
Répartition des familles **Analyse des traits écologiques**

LISTE DES FAMILLES	CODE OMNIDIA	EFFECTIF	
		Nb	%
MONORAPHIDEES	MO	157	38,4%
NAVICULACEES	NA	212	51,8%
ARAPHIDEES	AR	3	0,7%
NITZSCHIACEES	NI	36	8,8%
CENTROPHYCIDEES	CE	1	0,2%

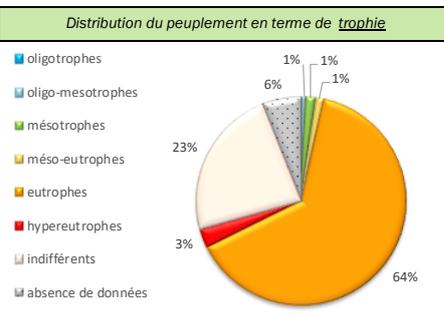


Photographie de Diatomées
 (Source : DRIEE - Ile De France)

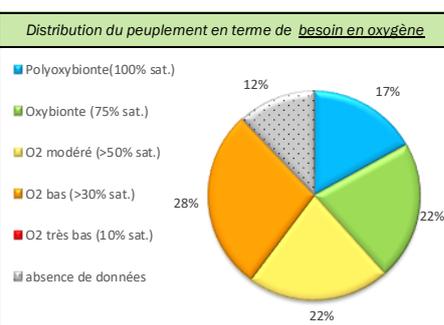
SAPROBIE	Nb	%
oligosaprobés	1	0%
β-mesosaprobés	224	55%
alpha-mesosaprobés	27	7%
alpha-méso->polysaprobés	102	25%
polysaprobés	11	3%
absence de données	44	11%
effectif total	409	100%



TROPHIE	Nb	%
oligotrophes	0	0%
oligo-mésotrophes	3	1%
mésotrophes	6	1%
méso-eutrophes	5	1%
eutrophes	263	64%
hypereutrophes	12	3%
indifférents	96	23%
absence de données	24	6%
effectif total	409	100%



BESOIN EN OXYGENE	Nb	%
Polyoxybionte(100% sat.)	69	17%
Oxybionte (75% sat.)	88	22%
O2 modéré (>50% sat.)	89	22%
O2 bas (>30% sat.)	114	28%
O2 très bas (10% sat.)	0	0%
absence de données	49	12%
effectif total	409	100%



INTERPRETATION	SUIVI AVANT TRAVAUX	SIVY	
----------------	---------------------	------	---

Renseignements généraux

Cours d'eau :	OUATIER	Coordonnées du site (Lambert 93) : X : 669631 Y : 6676018	Date :	13/07/2020
Réf. Station :	OUA_RIA		Heure :	11:00
Commune/Dépt :	RIANS / 18		Opérateur :	Jérémie Blémus
Lieu-dit :	Le Gué			

Qualité structurelle du peuplement

Au vu des différents résultats obtenus, la station semble présenter un peuplement **équilibré**. Les valeurs d'indice de diversité et d'équitabilité sont bonnes (4,34 bits et 0.79). En parallèle, le peuplement ne subit pas une dominance très marquée car la valeur de l'indice associé est très faible (0.08).

Qualité biologique de la station

L'analyse des traits écologiques met en évidence la présence d'un peuplement diatomique bêta-mesosaprobe et eutrophe relativement partagé vis-à-vis des besoins en oxygène dissous. *Achnantheidium minutissimum* (ADMI) domine le peuplement seulement à hauteur de 15% suivi de près par *Cocconeis euglypta*. Ce sont des taxons pionniers très communs dans les rivières de plaine. Ces deux espèces sont sensibles à la matière organique et sont, globalement, indicatrices d'une bonne qualité d'eau en dehors de la trophie pour laquelle elles sont indifférentes.

Classes de qualité de l'IBD (arrêté du 27 juillet 2018)

INDICE	CLASSES DE QUALITE ECOLOGIQUE				
	TRES BON	BON	MOYEN	MEDIocre	MAUVAIS
IBD ₂₀₀₇ (EQR)	TB>0,94	0,94>B>0,78	0,78>MO>0,55	0,55>ME>0,30	0,30>MA

La station obtient une note IBD de **13,9/20** soit un EQR de **0.77** correspondant à un état biologique qualifié de « **MOYEN** » selon l'arrêté du 27 juillet 2018. La valeur de l'IPS est également moyenne.

SYNTHESE DES RESULTATS



Les résultats des indices biologiques réalisés en 2020 (avant travaux) sur l'Ouatier à Rians (18) sont rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Résultats des indices biologiques en 2020 sur l'Ouatier à Rians (18).

	Indices	2020 avant travaux	
Diatomées	IBD (/20) / (EQR)	13,9	0,77
Macro- invertébrés	IBG (/20) / (EQR)	13	0,75
	I2M2 (EQR)	0,20	
Poissons	IPR	56,76	

* Pour rappel, concernant l'étude des peuplements d'invertébrés aquatiques, l'I2M2 est l'indice en vigueur aujourd'hui. L'IBG-DCE n'est présent qu'à titre indicatif.

En 2020, tous les indices sont convergents et soulignent une qualité biologique « moyenne – médiocre » (IBD, IBG-DCE et I2M2) à « très mauvaise » (IPR). On précisera que les communautés macrobenthiques et piscicoles sont pénalisées par l'altération hydromorphologique et donc habitationnelle de l'Ouatier.

ANNEXES



ARRETE PREFECTORAL AUTORISANT LA REALISATION D'INVENTAIRES PISCICOLES SUR L'OUATIER A RIAN



PRÉFET DU CHER

Direction Départementale
des Territoires
du Cher

ARRETE n° DDT-2020-110

**Portant autorisation de pêches électriques à des fins scientifiques pour le bureau d'études
RIVE – 11 quai Danton – 37500 CHINON**

Le Préfet du Cher,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le titre III du livre IV du Code de l' Environnement, notamment les articles L.436-9, R.432-5 à R.432-11 ;

Vu le décret n°77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour application de la loi n°76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;

Vu la circulaire PN-SPH n° 89/626 du 20 février 1989 modifiée par le décret 94-40 du 7 janvier 1994 ;

Vu la demande formulée le 24 avril 2020 par François COLAS, chargé d'études à l'agence Centre Val de Loire de la SARL RIVE ;

Vu l'avis favorable de la Fédération du Cher pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en date du 27 avril 2020 ;

Vu l'avis favorable du chef du service départemental de l'OFB du Cher en date du 24 avril 2020 ;

Vu l'absence d'avis de l'association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce du bassin Loire-Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-0143 du 20 février 2020 accordant délégation de signature à Monsieur Thierry TOUZET, directeur départemental des territoires du Cher ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDT-2020-037 du 21 février 2020 accordant subdélégation de signature à certains agents de la direction départementale des territoires du Cher ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires du Cher,

ARRÊTE :

Article 1er : Autorisation

Le bureau d'études SARL RIVE – 11 quai Danton – 37500 CHINON est autorisé à pratiquer des captures de poissons à l'électricité à des fins scientifiques dans le cadre d'un projet de restauration sur « l'Ouatier ». Le lieu de capture correspond à la station de mesure suivante :

- Station n° 1 : cours d'eau l'Ouatier, Lieu dit « les Grands Prés », commune de RIANS (coordonnées L93 X : 669651,5 ; Y : 6676028,7).

Article 2 : Responsables de l' opération

Sont désignés en tant que responsables de l'opération :

- François COLAS
- Jérémie BLEMUS (suppléant 1)
- Julien CHARRAIS (suppléant 2)

Au moins un responsable devra être présent sur les lieux de chaque opération.

Article 3 : Equipe de pêche

Les personnes susceptibles de participer aux différentes opérations avec les responsables sont les suivantes :

- Michel BACCHI
- Pierre Alain MORIETTE
- François COLAS
- Julien CHARRAIS
- Jérémie BLEMUS
- Lorène ROSCIO
- Pauline VALENTIN
- Ludovic JOUBERT
- Maxime LORY
- Alice GRELL
- Christine VELASQUEZ

Article 4 - Objet de l'opération

Dans le cadre d'un projet de restauration sur l'Ouatier, le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) a confié au bureau d'études SARL RIVE la réalisation des pêches d'inventaire.

Article 5 - Moyens de collectes autorisés

Le poisson sera capturé à l'aide de matériel de pêche à l'électricité : d'une génératrice stationnaire Hans Grassl modèle EL 64 II et d'une génératrice portative Hans Grassl modèle IG 600 TL, d'une ou deux anodes, d'épuisettes, de gants en caoutchouc et de Waders, de lunettes polarisantes, de bacs de réception des poissons et de filets non maillants (maille de 7 mm).

Article 6 - Espèces et quantités autorisées et destination du poisson

Les différents individus qui seront prélevés lors de cette opération seront stockés dans des viviers en attente de la biométrie afin d'être identifiés, triés, dénombrés, pesés et mesurés avant d'être relâchés dans le cours d'eau.

Les espèces susceptibles d'entraîner des déséquilibres biologiques (poisson-chat, perche soleil, écrevisses exotiques) et les espèces non représentées dans les eaux douces (*Pseudorasbora*) seront détruites, collectées et transportées dans un centre d'équarrissage.

Article 7 – Lieux de capture et date de validité

L'autorisation de capture de poissons est valable dans la station mentionnée à l'article 1.

Le bénéficiaire ne peut exercer les droits qui sont liés à la présente autorisation que s'il a obtenu l'accord du (des) riverain(s) détenteur(s) du droit de pêche.

La présente autorisation est accordée pour la période allant de la date de signature du présent arrêté au 15 octobre 2020.

L'autorisation est accordée sous réserve du respect des autres réglementations et plus particulièrement des restrictions nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19.

Article 8 - Agents chargés du contrôle

Les agents du service départemental de l'OFB du Cher sont désignés pour le contrôle des opérations.

Article 9 - Responsabilité de l'exécution matérielle

Les bénéficiaires ou les responsables de l'exécution matérielle, doivent être porteurs de la présente autorisation lors des opérations de capture. Ils sont tenus de la présenter à toute demande des agents chargés de la police de la pêche en eau douce.

Le non-respect des prescriptions de la présente autorisation constitue des infractions qui seront poursuivies conformément à l'article R.432-11 du code de l'environnement.

Article 10 - Compte rendu d'exécution

Après chaque opération de capture, le bénéficiaire adresse dans un délai de 6 mois maximum après celle-ci, un compte-rendu des opérations réalisées en indiquant les dates et les espèces de poissons capturées et leurs destinations à :

la direction départementale des Territoires du Cher - Police de l'eau
6, place de la Pyrotechnie 18019 BOURGES Cedex,

Service départemental de l'OFB du Cher
6, place de la Pyrotechnie 18019 BOURGES Cedex,

Article 11 - Respect de l'autorisation

La présente autorisation est personnelle et incessible. Elle peut être retirée à tout moment sans indemnité si les bénéficiaires n'en ont pas respecté les clauses ou les prescriptions qui lui sont liées.

Article 12 - Exécution

La secrétaire générale de la préfecture du Cher, le directeur départemental des Territoires du Cher,

le commandant du groupement de gendarmerie du Cher, les agents du service départemental du Cher de l'OFB ainsi que tous les agents visés à l'article L.437-1 du code de l'Environnement, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet départemental de l'État <http://www.cher.gouv.fr>.

Bourges, le 12 mai 2020

Le chef du bureau Préservation des Milieux Aquatiques,



Eric MALATRÉ